

Amicale helvétique tourangelle une belle journée à Chançay (Vouvray)

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **25 (1979)**

Heft 9

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-848664>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



DISPARITION D'UN HOMME DE BIEN

**Le chirurgien dentiste
Francis Bossard**

Le Dr Bossard, figure éminente de la colonie suisse de Paris n'est plus. Il aimait le feu. Et dans sa propriété de Normandie, peu de jour avant le 1^{er} août, il alluma un petit feu qui devait lui être fatal. Immédiatement secouru, retiré du brasier, atrocement brûlé, il devait être admirablement soigné à l'hôpital d'Evreux où il s'éteignit quelques heures après, sans avoir repris connaissance, mais en murmurant, dans son subconscient, en anglais, « La molaire a-t-elle été arrachée » ?

Il fut enterré le 1^{er} août, après un émouvant service œcuménique à Saint-Honoré d'Eylau, au cimetière de Puteaux.

Le docteur F. Bossard, chevalier de la Légion d'honneur qui lui fut donnée, sous le règne du président Charles de Gaulle, en reconnaissance de ses services pour la France, fit ses études à l'université de Zurich où il obtint son doctorat en méd. dent. Praticant quelques mois en France, puis en Algérie, il partit ensuite pour les Etats-Unis où pendant un an et demi, il étudia la chirurgie dentaire avec le docteur Winter, célèbre chirurgien. Au cours d'un séjour à Milwaukee, il rencontra le docteur Wilson qui y était en vacances et lui proposa de venir à Paris en tant que principal collaborateur de son cabinet au 33 du boulevard Malesherbes. Après son stage de paradontologie à Memphis, Tennessee USA, il rentra à Paris en vue de l'obtention du diplôme de chirurgien dentiste de la faculté de médecine de Paris. C'est en 1924 qu'il commença son activité en France. Nombreuses furent ses conférences et communications sur les traitements radiculaires et la

chirurgie de la dent de sagesse. Il fut notamment le pionnier de l'utilisation du sel marin en hygiène dentaire.

Il eut une clientèle brillante et sa femme, le seconda remarquablement pendant de nombreuses années. Ce printemps, il avait pris la décision d'abandonner son cabinet dentaire, décision qu'il avait acceptée malgré lui. Lors de la dernière réunion du Conseil de la M.S.B. et de la S.H.V., nous avons été frappés par sa maigre et ses propos désabusés : « Je suis trop vieux, je vais démissionner ». La retraite, pour lui, cela n'existait pas. Cet homme de bien, à côté de son activité professionnelle, s'est dévoué sans compter pour la Maison suisse de retraite.

C'est en 1933 que le Docteur Bossard fut nommé membre du Conseil et l'activité qu'il ne tarda pas à déployer apporta une aide éclairée au président Raoul La Roche, qui en 1951 lui confia la vice-présidence de l'asile suisse des vieillards, avenue de Saint-Mandé. Le choix fut excellent, car le docteur Bossard savait conduire les débats avec un entrain et un sens subtil des hommes et des choses qui faisaient l'admiration de ses collègues.

En 1960, il fut l'un de ceux qui réussirent à mener à bien l'achat de la propriété d'Issy-les-Moulineaux. Le docteur avait toujours à l'esprit l'idée de la création d'un centre médico-social suisse et les onze mille mètres carrés du terrain d'Issy rendaient possible une telle réalisation. Aussi, en sa qualité de vice-président de la maison suisse de retraite fut-il heureux des accords conclus le 26 juin 1966 avec l'Association de l'hôpital suisse de Paris recherchant un terrain pour mettre à exécution ses projets de construction.

Admirablement secondé par son épouse, durant des années, tous les samedis, ils rendaient visite aux pensionnaires.

Personne ne connaîtra les sommes importantes qu'il réussit à trouver pour faciliter l'expansion et la gestion de la maison de retraite.

Rares sont, à la vérité, en dehors de sa famille et de ses proches amis, ceux qui se sont doutés de l'énorme effort fourni par cet homme dont chacun appréciait le charme personnel, la distinction, la courtoisie.

Le docteur Bossard ne dissimulait que sa bonté, mais celle-là s'employait à soulager des misères et à améliorer le sort de ses compatriotes malheureux.

A son épouse, à ses enfants et petits-enfants, nous adressons nos sincères condoléances. La Réd.

Amicale helvétique tourangelle une belle journée à Chançay (Vouvray)

Ils étaient plus de deux cents Suisses au rendez-vous donné par l'Amicale helvétique tourangelle dans le joli village de Chançay, en plein cœur du vignoble de Vouvray ; plus de deux cents Suisses joyeux, venus non seulement de la Touraine, mais de la Haute-Savoie, de l'Aquitaine et de l'Ouest et reçus avec une particulière gentillesse par la municipalité et le syndicat d'initiative.

L'ambassadeur de Suisse en France, M. de Ziegler, à titre privé, ainsi que le consul général de Suisse à Bordeaux, M. Roy, avaient bien voulu nous honorer de leur présence, accompagnés de leurs épouses, et nous les remercions sincèrement de leur gentillesse et de leur simplicité. Même le soleil, absent depuis bien longtemps, nous a fait la surprise de briller sur notre fête tout au long de cette journée.

Qu'il était beau et coloré le cortège qui sillonna les rues de Chançay pavoisées aux couleurs de la Suisse et de la France et où se mêla à nous la population ! Marianne et Guillaume Tell, représentés par deux enfants montés sur des poneys, ouvraient la marche, suivis de la « musique » du pays et de couples en habits folkloriques.

Le défilé se termina au monument aux morts où une gerbe fut déposée et où la fanfare exécuta avec brio les hymnes nationaux de nos deux pays.

Après une dégustation de vin de « Vouvray » très appréciée dans la cave touristique municipale précédée des discours d'usage, un succulent buffet campagnard nous attendait dans le parc du château de Valmer d'une très grande beauté. Nous

y fûmes accueillis par un couple en costume tourangeau qui remet une rose à chaque dame, alors que des jeunes remettaient un parchemin à chaque invité en souvenir de cette belle journée.

Le repas fut empreint d'une franche gaieté et plusieurs chanteurs suisses et tourangeaux nous firent entendre, avec beaucoup de talent, des œuvres de leur terroir. Puis toute l'assemblée se rendit sur les terrasses du château pour assister à un envol de montgolfières.

Ce fut ensuite la visite des caves viticole et champagnonnaire qui sont la richesse de cette magnifique région en même temps qu'une curiosité, ces caves étant construites dans le rocher.

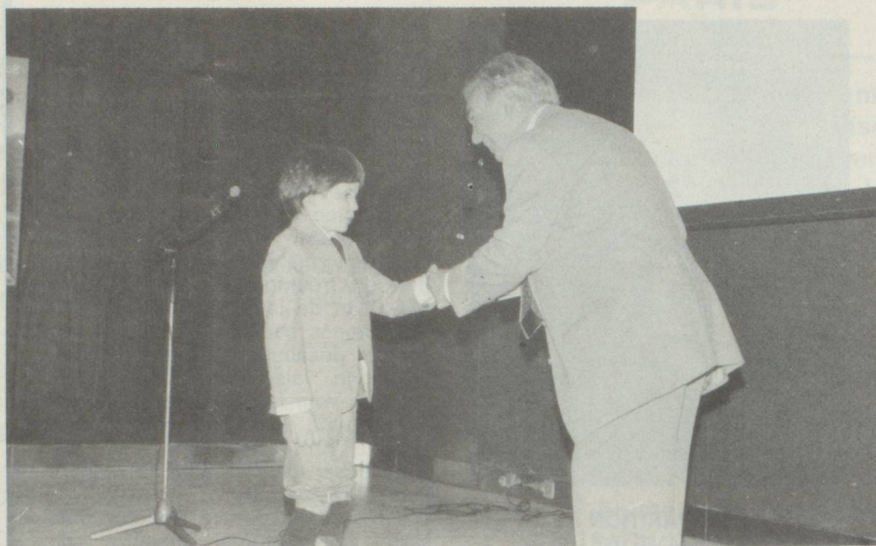
Tout le monde se retrouva dans la salle des fêtes municipale toute décorée de drapeaux et de paysages helvétiques et après s'être à nouveau solidement restauré, chacun retrouva son entrain pour danser, faire des farandoles et des jeux encore tard dans la nuit.

Mais tout à une fin et c'est avec regret qu'il fallut se séparer, heureux de cette grande rencontre amicale qui, nous le souhaitons, se renouvellera.



Communiqué :

L'Amicale helvétique Tourangelle informe ses adhérents que la traditionnelle choucroute aura lieu le samedi 1^{er} décembre 1979 à l'auberge alsacienne de Rochecorbon. Une circulaire vous sera adressée en temps utile. Soyez nombreux et réservez dès à présent cette soirée, merci.



Le premier prix de la catégorie 7-9 ans est décerné à Rennie-James Rogers, par M. W. Rotach, directeur de l'O.N.S.T.

Dans le cadre de l'Année de l'Enfant et à l'occasion de la Foire de Paris, l'Office national Suisse du tourisme, agence de Paris, a organisé un concours de dessins auquel plus de 1 800 enfants participèrent. Le thème en était : « dessinez le pays de Heidi ». 60 petits chefs-d'œuvre pleins de candeur et de fantaisie ont été retenus à l'issue d'une sélection faite par un jury compétent composé de M^{me} Silvagni-Schenk, MM. Silvagni et Poncet.

La remise des prix dont quatre séjours en Suisse, se déroula « Porte de la Suisse » le 20 juin. Plus de 125 personnes étaient présentes à cette véritable petite fête donnée en l'honneur des « jeunes amis de la Suisse »

qui se déroula en présence d'une partie des membres du jury et de M. Delaloye, commissaire général du salon du tourisme à la Foire de Paris. Les vitrines de l'office décorées avec les dessins des premiers prix retiennent encore particulièrement l'attention des badauds.

De succulentes pièces-montées glacées « Heidi » firent la joie des jeunes et des moins jeunes et les buffets abondamment garnis de sucreries typiquement suisses furent pris d'assaut par nos jeunes amis qui, auparavant, avaient fait connaissance avec la Suisse en regardant et en commentant le film touristique « Une cloche pour Ursli ».

Cercle suisse du pays de Gex Programme des manifestations 1979

Septembre :

Jeudi 6. —

« jeûne genevois ». Voyage d'un jour.

Octobre :

Vendredi 5. — 19 h 30, réunion des membres représentants (fondue).

Dimanche 21. — à midi, repas offert à nos anciens.

Novembre :

Samedi 17. — 19 h 15, soirée section de tir.

Vendredi 30. — 19 h 15, soirée choucroute.

Décembre :

Lundi 31. — 20 h 30, réveillon au chalet.